

Ça tombe comme à Gravelotte : Nicole Delépine sanctionnée pour ses propos sur le Covid !

écrit par Christine Tasin | 31 octobre 2022



Nicole Delépine a beau être retraitée, comme son mari Gérard, elle ne passe pas son temps devant la

télé. Et encore moins depuis le scandale Covid. Elle travaille, cherche, lit, réfléchit... et est très active sur les réseaux résistants à la désinformation mise en place par nos dirigeants.

Elle faisait partie de 6 noms prestigieux traînés devant le tribunal par leurs pairs pour avoir osé tenir un discours contraire à la doxa... Les décisions commencent à tomber.

Nicole Delépine, elle vient donc d'écoper d'un blâme.

Didier Raout, accusé d'avoir enfreint le code de déontologie médicale en promouvant l'hydroxychloroquine contre le Covid-19.a, comme Nicole, écopé d'un blâme... Chacune des parties considérant qu'elle a gagné...

<https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/l-ordre-des-medecins-adresse-un-blame-a-didier-raoult-1638544435>

Christian Perronne qui, lui, a été lavé de toutes les accusations. Il vole de succès en succès, notamment après l'hommage qui lui a été réservé par les députés européens à Strasbourg.

<https://www.lequotidiendumedecin.fr/liberal/justice/covid-rejet-de-la-plainte-de-lordre-des-medecins-contre-le-pr-perronne>

Martine Wonner qui était entendue vendredi et dont on ignore encore le sort qui lui sera réservé.

Henri Joyeux, dont on ignore encore le sort qui lui sera réservé.

De même pour les 2 médecins **Nicolas Zeller et Hélène Rezeau-Frantz** qui ont travaillé main dans la main pour essayer de trouver, quelle honte, n'est-ce pas, un médicament pour soigner et sauver leurs patients...

Médecin généraliste dans le Sud de la France à Saint-Cyr-sur-Mer, le Dr Nicolas Zeller s'est notamment fait connaître en défendant et en prescrivant auprès de 200 patients de l'azithromycine à des porteurs du Covid-19. Or, un avis défavorable avait été adressé par la direction générale de la santé (DGS). Le Dr Zeller avait notamment expliqué les "bienfaits" de son traitement lors d'un reportage de nos confrères de [France 3 en juillet](#).

Hélène Rezeau-Frantz avait quant à elle défendu l'usage d'un antihistaminique pour lutter contre le Covid-19, d'ordinaire utilisé contre les allergies saisonnières. Après un essai sur 26 patients, non dépistés, l'un de ses collègues, le Dr Arminjon, avait dit à nos confrères du [Parisien](#) : "C'est une petite cohorte, mais ça marche, et plus on prend le virus tôt, plus ça marche. On est sûrs que ça fonctionne, et on va le prescrire. Ce médicament (anti-H1 de deuxième génération) n'est absolument pas dangereux, ne coûte rien, est en vente libre et n'a quasiment aucun effet secondaire". Au moment de ces essais, le conseil national de l'ordre des médecins avait rappelé à l'ordre le groupe de médecins.

<https://www.marianne.net/societe/sante/outre-raoult-et-perronne-qui-sont-les-praticiens-vises-par-des-plaintes-de-lordre-des-medecins>

La chasse aux sorcières est lancée... retour au Moyen Âge et ce n'est pas une figure de style. Nicole Delépine est vue par nos gouvernants comme la "sorcière" qui, par sa connaissances des plantes et des simples, soignait, tout bonnement, ses contemporains. Cela ne pouvait être que le fruit d'une alliance avec le diable, n'est-ce pas, et pouvoir religieux et politique s'entendaient comme larrons

en foire pour interdire et empêcher toute dissidence... et hop ! Au bûcher.

Nos bûchers actuels ont l'air un peu plus humain, certes, mais ils visent le même résultat, éradiquer toute dissidence, toute liberté... cela ressemble furieusement au contrôle social chinois, nous ne trouvez pas ?

Question de Béotienne, ils disent quoi, ils font quoi, les médecins ? Même pas une petite grève de soutien ? Pauvres types!